

# GAZETTE DU SYNDICAT MIXTE MARNE ET RUS DU PAYS DE MEAUX



## à destination des membres du syndicat



### Études

Etude de zones d'expansion de crues (ZEC) à Saint Faron

### Travaux

Travaux ru de la Borde  
Pont d'Arcole

### Sensibilisation

Parc du Pâtis  
Mise en place de nouveaux  
panneaux informatifs

### Actions futures

Etude de ruissellement  
sur le bassin versant de  
la Marne de Chambry à  
Nanteuil-lès-Meaux

### Point d'information

Plusieurs sujets son  
en cours concernant  
le service GEMAPI

## ÉDITO

Chers membres du syndicat,

Bien conscient de l'impact du travail du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux sur le cadre de vie des habitants riverains des rus, j'ai à cœur de mener à bien ses actions avec professionnalisme et efficacité.

Vous le savez, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le périmètre du Syndicat s'est agrandi suite à l'absorption des anciennes zones blanches de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

Aujourd'hui, j'ai souhaité créer ce document récapitulatif l'avancement des actions portées par le Syndicat, car est important pour vous d'en avoir une bonne connaissance afin de vous en faire les relais auprès des habitants concernés. Cette Gazette fait le point sur les réalisations de ces derniers mois et vous donne une vue des dossiers en cours : études, zones d'expansion de crues, travaux, entretien, sensibilisations... autant d'actions réalisées ou engagées par le Syndicat pour la prévention des inondations sur notre territoire.

Je vous en souhaite bonne lecture !

Régis SARAZIN,  
Président du syndicat



## Etude de zones d'expansion de crues (ZEC) à Saint Faron

L'étude de restauration de la zone d'expansion de crues et des zones humides sur le secteur de Saint-Faron à Meaux a commencé en avril 2021 et a plusieurs objectifs :

- ➔ Comprendre le fonctionnement du ru du Brasset et du réseau de drainage associé via une analyse fine de la morphologie du site, des ressources en eau et des écoulements sur le secteur (modélisation hydraulique).
- ➔ Restaurer le ru du Brasset et son milieu naturel environnant en vue de préserver voire d'améliorer les fonctionnalités écologiques associées.
- ➔ Améliorer si besoin la protection des enjeux matériels et humains vulnérables aux inondations.
- ➔ Valoriser le site du point de vue paysager et pédagogique (zone humides et ZEC).

La phase 1 (l'état des lieux et le diagnostic) comprenant notamment le recueil de données, la concertation avec les propriétaires, les visites détaillées de terrain, les inventaires naturalistes, l'analyse hydromorphologique et la modélisation hydraulique de l'état initial est terminée. Une restitution au comité de pilotage aura lieu en novembre 2022.

Lors de ce comité, les élus pourront décider des orientations pour la phase n°2, qui consiste à proposer trois scénarios d'aménagements.

## Etude de modélisation hydraulique sur le bassin versant du ru de Rutel

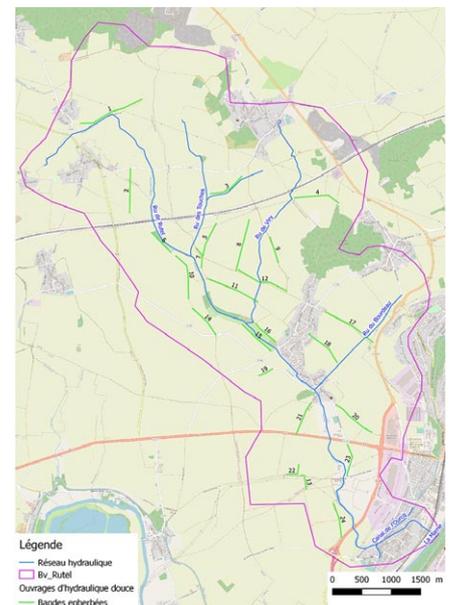
Suite à l'étude de maîtrise de ruissellement réalisée en mai 2020 par le bureau d'étude CIAE sur le bassin versant du ru de Rutel, il a été identifié l'importance de réaliser une modélisation hydraulique complémentaire du bassin versant dans son ensemble prenant en compte l'intégration du lit mineur, des ouvrages hydrauliques principaux et les réseaux d'eaux pluviales. La modélisation permettra pour différentes périodes de crues identifiées de connaître l'efficacité des aménagements proposés dans l'étude de CIAE.

Le bureau d'étude sélectionné pour réaliser cette modélisation hydraulique est ARTELIA.

La première réunion technique a eu lieu en octobre 2022, ce qui portera la fin de l'étude à avril 2023.

Les différentes étapes de l'étude sont les suivantes :

- ➔ Collecte et analyse des données.
- ➔ Reconnaissances de terrain qui nécessiteront des prises de contacts avec les communes de Villenoy et de Chauconin ainsi que les riverains sinistrés.
- ➔ Levés topographiques complémentaires.
- ➔ Analyse pluviométrique et hydrologique.
- ➔ Réalisation du modèle hydraulique et calage des modèles.
- ➔ Simulation de l'état actuel et exploitation des résultats.
- ➔ Test des solutions d'aménagement pour la réduction des risques inondation.



Carte du bassin versant du ru de Rutel et ses cours d'eau

## Travaux ru de la Borde - Pont d'Arcole

La prospection du ru busé de la Borde à Nanteuil-lès-Meaux continue. Pour rappel, en 2020, une partie du ru s'est effondrée dans le jardin du 5 Chemin du Pont d'Arcole, du fait de son mauvais état structurel. Un passage caméra a permis d'identifier des zones endommagées sur cette canalisation. Il est donc important de procéder à des prospections complémentaires qui permettront de définir le type de travaux à réaliser pour réhabiliter cette canalisation et rétablir le bon écoulement des eaux.

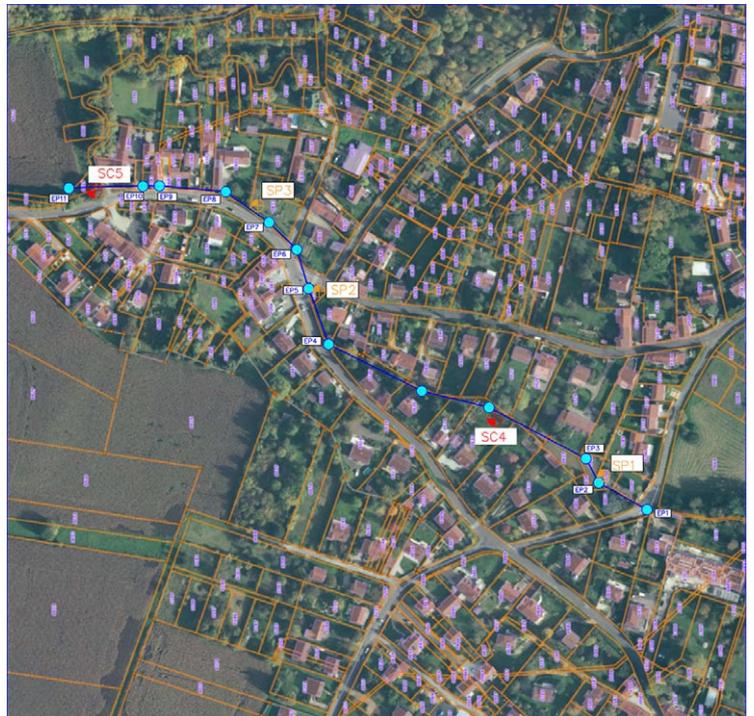
Début octobre 2022, le géomètre Greuzat ainsi que l'entreprise RENFOR sont venus inspectés les terrains privés afin de prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'un plan précis de la canalisation et de définir les emplacements des forages géotechniques.

En novembre, l'entreprise RENFOR est intervenue sur deux parcelles privées et 3 publiques afin de réaliser deux sondages carottés (référencés sur la carte par SC4 et SC5) et 3 sondages pressiométriques (référencés sur la carte par SP1, SP2, SP3) afin de connaître la consistance du sol.

Suite à ces investigations, l'entreprise ARTELIA a été mandatée pour être l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage afin de réaliser un diagnostic et définir un programme de travaux. Plusieurs projets seront proposés en fonction des contraintes rencontrées sur le terrain. Le syndicat sélectionnera ensuite le projet qui lui conviendra le mieux.



Exemple de matériel de forage



Plan d'implantation des sondages

## Entretien des rus de Rutel et de la Sorcière

Un dossier de Déclaration d'Intérêt General (DIG) a été réalisé par le SEPOMA entre 2020 et juin 2022 afin d'obtenir une autorisation d'intervention sur les parcelles privées sur l'ensemble des rus du syndicat. L'objectif premier est un désencombrement du lit de la rivière par l'enlèvement des embâcles afin de rétablir l'écoulement libre des eaux et diminuer le risque d'inondation des zones urbanisées.

Pour rappel, l'entretien des cours d'eau revient normalement aux propriétaires riverains. Toutefois, le syndicat a pris la décision de prendre à sa charge cet entretien afin de s'assurer qu'il soit correctement réalisé en respectant :

- ➔ Un entretien sélectif de la végétation des rives.
- ➔ Une renaturation du cours d'eau par des opérations de plantation avec des espèces locales et le retrait de petit seuil.

Cette DIG a permis de définir un plan pluriannuel d'entretien des rivières sur 5 ans en commençant en 2022 par le secteur n°1 comprenant le ru de Rutel, le ru de la Sorcière et le ru des Touches soit un linéaire approximatif de 13.7 km.



*Végétation dense ru de Rutel*

L'instruction du dossier auprès des services de l'état a pris du retard, empêchant ainsi le démarrage des travaux à partir d'octobre 2022 sur le secteur n°1. Tout est mis en œuvre pour que les travaux démarrent en janvier 2023 pour une période de 4 semaines. L'entreprise qui a été sélectionnée pour réaliser le premier secteur d'entretien est TERIDEAL.

Une prospection terrain par le technicien rivière du syndicat a été réalisée au cours du mois d'octobre pour définir les zones difficiles d'accès. Un avis de passage a été déposé dans les boîtes aux lettres des riverains absents afin d'obtenir leurs coordonnées et planifier au mieux le passage de l'entreprise.

Plusieurs supports de communication ont été mis en place :

- ➔ Un courrier d'information aux riverains indiquant la période d'intervention et ses modalités.
- ➔ Une plaquette informative sur les travaux à destination des communes pour diffusion sur leur site internet et en mairie.
- ➔ Un mail d'information aux communes la semaine précédant les travaux sur leur territoire afin d'avoir une période d'intervention plus précise.

Un marché est en cours de rédaction pour réaliser l'entretien pluriannuel des autres secteurs de la DIG pour les 4 prochaines années.



*Exemple d'embâcles sur le ru de Rutel*



*Déchets à enlever dans le ru de Rutel*

## Mise en concurrence AMO pour l'élaboration de Dossiers de Consultation d'Entreprises

Le syndicat ne bénéficie pas pour le moment d'un service de commande publique ce qui l'empêche aujourd'hui de réaliser des marchés publics au-delà de 40k euros dans des temps raisonnables.

Pour remédier à cette contrainte administrative et de temps, une mise en concurrence a été lancée début octobre 2022 afin d'avoir recours à un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) dans la constitution de dossiers de consultation des entreprises et leurs analyses.

## SENSIBILISATION

### Parc du Pâtis – Mise en place de nouveaux panneaux informatifs

Le plan de gestion du Parc du Pâtis, restitué en juin 2021 et élaboré par l'AVEN du Grand Voyeux, a pour objectif de mutualiser les actions de valorisation de ce site naturel exceptionnel en plein cœur d'une zone urbaine.

Une des actions de ce plan est la remise en état des panneaux informatifs du parc. Les panneaux donneront des informations notamment sur le site Natura 2000, les espèces protégées du site, la gestion des inondations et donneront des conseils pédagogiques sur les bonnes pratiques à tenir sur le parc.

La rédaction du contenu des panneaux est en cours d'élaboration pour une mise en place prévue d'ici la saison estivale prochaine. Un exemple de panneau est disponible ci-contre.

Un comité de pilotage aura lieu en janvier 2023 pour faire le point sur les actions déjà entreprises sur le parc dans le cadre de ce plan de gestion.

### Le parc du Pâtis, une zone d'expansion de crue

**Quelques faits marquants**  
La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a connu d'importantes crues de la Marne par le passé : on peut citer celles de 1910, 1983, et plus récemment celles de 2016 et 2018.

*Mercredi 24 janvier à 13 h, la crue était à 4,25 m. [...] Les jardins familiaux, situés au début du parc de Pâtis, sont totalement sous l'eau. La Marne arrive au niveau du toit des cabanons. Les objets stockés dans les jardins flottent. [...] L'accès au parc du Pâtis est impossible. © La Marne, 24 jan. 2018*

**Zone d'Expansion de Crue ?**  
Pour diminuer le risque d'inondation, les zones d'expansion de crue (ZEC) jouent un rôle de zone tampon. Ces zones permettent d'absorber et de retenir une partie de l'excès d'eau, limitant ainsi les effets de la crue en aval. Ces espaces peuvent effectivement contribuer à réduire de plusieurs centimètres la hauteur d'eau en aval.

Le parc du Pâtis est un exemple significatif de ZEC. Par la préservation de la zone naturelle du Pâtis, ce parc contribue à protéger en partie les zones urbanisées de l'agglomération de Meaux des prochaines crues. Les ZEC remplissent également de nombreuses fonctions naturelles présentées ci-contre.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de conserver ces zones de débordement naturelles.

**Réguler le débit des cours d'eau**  
Aider à l'épuration naturelle de l'eau en absorbant les excès de phosphates et nitrates

**Recharger les nappes souterraines en eaux propres**  
Améliorer la fertilité des sols grâce aux particules en suspension que l'eau contient

**Être source de biodiversité pour de nombreuses espèces animales et végétales**

**ETIAGE**  
Niveau le plus bas du cours d'eau en période sèche.

**CRUE**  
Augmentation du débit et de la hauteur du cours d'eau dans le lit mineur, phénomène naturel et nécessaire à la vie d'un cours d'eau.

**INONDATION**  
Débordement temporaire du cours d'eau de son lit habituel (lit mineur) vers le lit majeur, avec des conséquences pour les populations, les infrastructures et l'environnement.

Pour en savoir plus...  
CPIE des boucles de la Marne  
EPISEINE

Conception : CPIE des Boucles de la Marne

Exemple d'un des nouveaux panneaux du Parc du Pâtis en cours de rédaction

## ➤➤ ACTIONS FUTURES

### Etude de ruissellement sur le bassin versant de la Marne de Chambry à Nanteuil-lès-Meaux

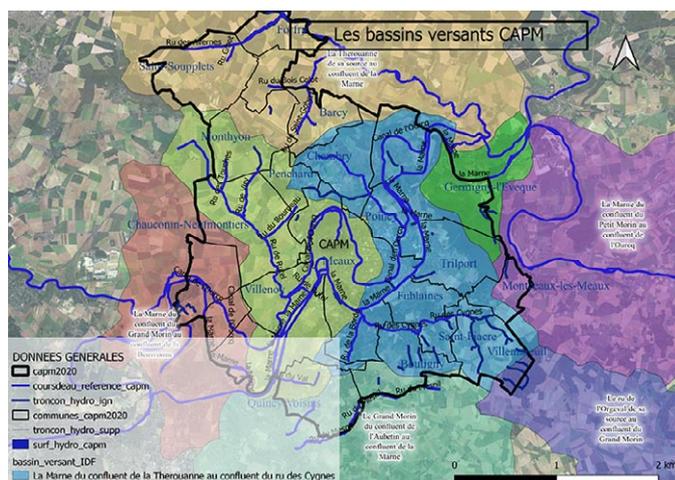
Suite aux inondations de juin et de juillet 2021, plusieurs communes ont été lourdement impactées et notamment de nouvelles communes dont les problématiques de ruissellement n'avaient pas jusqu'à présent bénéficié d'études et d'investigations complémentaires. Il s'agit des communes de Chambry et de Nanteuil-lès-Meaux.

Un marché est en cours de rédaction pour lancer une étude de ruissellement sur le bassin versant de la Marne du confluent de la Théroüanne au confluent de ru des Cygnes décomposé en deux parties (zone bleu sur la carte) :

- ➔ De Chambry à Poincy pour le ruisseau de Mansigny.
- ➔ De Villemareuil à Nanteuil-lès-Meaux pour le ru des Cygnes et son affluent le ru de la Borde.

Ainsi, l'ensemble du territoire du syndicat sera couvert par des études de gestion des ruissellements (comprenant l'étude de ruissellement déjà réalisée sur le bassin versant de Rutel) et de débordements de cours d'eau, autres que la Marne. Un plan d'action pluriannuel complet sur l'ensemble du syndicat sera alors disponible.

Par ailleurs, un passage caméra sera réalisé sur le ruisseau de Mansigny à Chambry afin de connaître l'état structurel de la partie busée du ruisseau.



Carte des différents bassins versants du syndicat



Marque du ruissellement à Chambry- inondation juillet 2021

### Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau et fiche synthétique

Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (Directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000) qui demande l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, la connaissance des cours d'eau sur le syndicat est un point essentiel afin de cibler les actions prioritaires de restauration des cours d'eau.

L'objectif du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau, réalisé par le technicien rivière du syndicat, est de connaître principalement :

- ➔ L'état des berges (érosion, pente...).
- ➔ L'état de la ripisylve (type de végétation, densité de végétation, continuité...).
- ➔ L'état du lit de la rivière (type de substrat, encaissement, recalibrage...).
- ➔ Les usages.

L'ensemble des cours d'eau du syndicat seront parcourus et divisés en tronçon homogènes. Une fiche synthétique sera réalisée par tronçon et une cartographie sera proposée pour visualiser l'ensemble des désordres constatés.

Par la suite, des propositions de restauration seront priorisées tels que :

- ➔ La renaturation des berges.
- ➔ La reconstitution de la ripisylve par plantation.
- ➔ La réouverture et reméandrage de cours d'eau.
- ➔ L'effacement d'ouvrages bloquant la continuité écologique.
- ➔ Le déplacement de mobilier urbains comme les clôtures.



Erosion des berges



Exemple d'une zone potentielle à renaturer sur le ru de Rutel

Cet état des lieux débutera d'ici la fin de l'année 2022.

## Recensement des ouvrages d'endiguement

Le diagnostic des cours d'eau permettra également de recenser les ouvrages hydrauliques qui pourraient jouer un rôle de digue (voies SNCF, routes, ponts...).

Une des actions du PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) n°2 de la Seine et de la Marne est d'établir un état des lieux des systèmes d'endiguement.

Une fois que ce recensement sera terminé, une étude de danger sera lancée sur ces ouvrages dont l'objectif sera de connaître l'état structurel de ces ouvrages et connaître leur capacité à résister à plusieurs scénarios de crues d'intensités différentes.

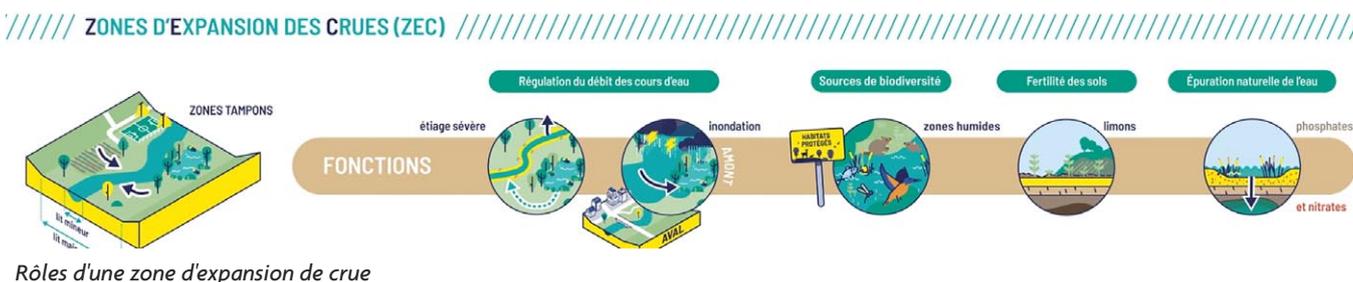
## Appel à projet de l'EPTB pour les Zones d'Expansions de Crues (ZEC)

L'EPTB Seine Grands Lacs a lancé un appel à projet pour aider les collectivités membres à financer les études et les travaux de renaturation et de création de zones d'expansions de crues.

Le syndicat a donc profité de cette opportunité de financement pour proposer 4 projets sur le territoire :

- ➔ ZEC en amont de Chauconin-Neufmontiers.
- ➔ Aménagement du bassin amont de Villenoy.
- ➔ ZEC potentielle en amont de Chambry.
- ➔ Restauration de la ZEC du secteur de Saint-Faron à Meaux.

Le rôle de ces ZEC est synthétisé ci-dessous (source EPISEINE) :



## Convention avec les agriculteurs de Poincy

Une convention type d'indemnisation des propriétaires/exploitants des parcelles agricoles en cas d'inondation des cultures dans le cadre d'un aménagement de retenues d'eau réalisé par le syndicat a été votée en conseil syndical en mars 2022.

Une première convention est en cours de signature pour une parcelle située sur la commune de Poincy en amont du canal de l'Ourcq. Ce champ est effectivement régulièrement inondé du fait de la présence de batardeaux manuels empêchant ainsi l'inondation des habitations en aval de cet ouvrage.

## POINT D'INFORMATION

Plusieurs sujets sont en cours au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux concernant le service GEMAPI :

- ➔ Renouvellement de la convention de l'entente du ru du Rapinet.
- ➔ Renouvellement de la convention de partenariat relative aux missions d'animation, de coordination, d'information et de conseil avec l'EPTB Seine Grands Lacs.
- ➔ Nouvelle convention de groupement de commande pour participer à une étude de ruissellement sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.
- ➔ Finalisation du Plan de Continuité d'Activité.